

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURAT (CANTAL)

Séance du 10 avril 2024

<p style="text-align: center;">REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <p style="text-align: center;"><u>DEPARTEMENT du CANTAL</u></p> <p style="text-align: center;">Nombre de membres</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto; border-collapse: collapse;"><thead><tr><th style="padding: 5px;">Afférents au Conseil municipal</th><th style="padding: 5px;">En exercice</th><th style="padding: 5px;">Qui ont pris part à la délibération</th></tr></thead><tbody><tr><td style="text-align: center; padding: 5px;">23</td><td style="text-align: center; padding: 5px;">23</td><td style="text-align: center; padding: 5px;">22</td></tr></tbody></table> <hr style="width: 20%; margin-left: auto; margin-right: auto;"/> <p>Date de la convocation : 25 mars 2024</p> <p>Date d'affichage : 25 mars 2024</p> <p>Vote : Pour : 22</p> <p style="padding-left: 40px;">Contre : 0</p> <p style="padding-left: 40px;">Abstention : 0</p>	Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	23	23	22	<p>L'an deux mille vingt-quatre le dix du mois d'avril</p> <p>A 20 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MURAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHABRIER, Maire.</p> <p>Présents : Alain BARRES, Eric TUPHE, Dimitri OCTAVIE Robert PISSAVY, Roland VIDAL, Magali CRAUSER, Christian PICHOT-DUCLOS, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME, Gilles CHABRIER, Jean BOUCHER, Christian GRAS, Pierrick ROCHE, Flore COUTURE, Danielle ROLLAND, Véronique BOREL, Béatrice THOMAS, Annie COUDERC, Gilbert CROS, Françoise ALRIQ, Ghislaine BOUCHARD-FAYON, Pierre JUILLARD.</p> <p>Présents par procuration : Laurent SAIGNIE donne pouvoir à Dimitri OCTAVIE.</p> <p>Absent : Félix ROCHE.</p> <p>Secrétaire de Séance : Pierrick ROCHE</p>
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération					
23	23	22					

OBJET : Personnel communal : Création d'un poste de Rédacteur territorial.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'un de ces agents est inscrit sur la liste d'aptitude au grade de Rédacteur territorial par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale.

Date de transmission de l'acte: 12/04/2024

Date de réception de l'AR: 12/04/2024

015-200071702-DE_040_2024-DE

A G E D I

Monsieur le Maire propose donc la création du poste suivant :

FILIERE ADMINISTRATIVE			
GRADE	CATEGORIE	Nombre de poste à créer et quotité horaire	Justification
Rédacteur Territorial	B	Création d'un poste titulaire à temps complet	Obtention du concours

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Approuve la création du poste ci-dessus au 15/03/2024.

Dit que les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2024.

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Maire,

Gilles CHABRIER



Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

Il pourra également être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante: www.murat.fr

Date de transmission de l'acte: 12/04/2024

Date de reception de l'AR: 12/04/2024

015-200071702-DE_040_2024-DE

A G E D I